

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 40 (1904)  
**Heft:** 24

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

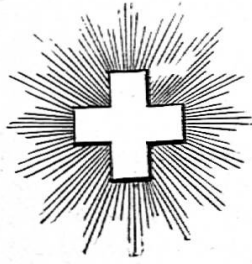
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

---

SOMMAIRE : *Congrès de Neuchâtel. — Le trouvère des écoles. — L'enseignement primaire en Espagne. — La réforme orthographique. — Chronique scolaire : Stations de villégiature et de passage, Congrès d'hygiène scolaire, Neuchâtel, Vaud, Bâle. — Correspondance. — PARTIE PRATIQUE : Quelques procédés appliqués à l'enseignement de la langue. — Dictées. — Récitation. — Arithmétique. — Comptabilité élémentaire. — Variété : Boutade contre le moineau. — Errata.*

---

## CONGRÈS DE NEUCHÂTEL

Le Bureau du Comité central a eu samedi 4 juin dernier une séance à Yverdon.

Étaient présents : tous les membres du Bureau (sauf M. Fritz Rosset, excusé, remplaçant le regretté A. Thiébaud) et les deux rapporteurs sur les questions mises à l'étude pour le prochain congrès de Neuchâtel, soit M. Gailloz, instituteur à Puidoux, et M<sup>lle</sup> Chalendes, institutrice à Neuchâtel, qui a bien voulu consentir à prendre la place de M<sup>lle</sup> Nicolet, gravement malade en ce moment.

L'assemblée a entendu et discuté les conclusions des deux rapports sur les *Examens de recrues* et *l'Éducation de la jeune fille*, qui feront l'objet des délibérations au prochain congrès de Neuchâtel.

Ces travaux, consciencieux et très documentés, marqueront dans les annales de notre association et donneront lieu à d'intéressantes discussions.

Le Bureau a appris avec une vive satisfaction que M. Jules Payot, recteur de l'Académie, à Chambéry, l'auteur de *l'Éducation de la volonté* et de tant d'autres œuvres pédagogiques et sociales remarquables, y donnera une conférence sur *la composition française*.

Nous n'en dirons pas davantage pour aujourd'hui.

A Neuchâtel, le Comité d'organisation travaille activement. Tout fait prévoir que le XVI<sup>e</sup> congrès de la *Société pédagogique de la Suisse romande* ne le cédera en rien à ses devanciers.

## LE TROUVÈRE DES ÉCOLES

Voulez-vous connaître un peu et voir dans son activité coutumière celui que nous appelons déjà *le trouvère des écoles*, et qui, poète de renom solide, se donne à lui-même le titre modeste d'*instituteur errant et chantant*? Alors transportez-vous par la pensée dans le préau de l'école primaire annexée à l'École normale d'Auteuil, à la date du jeudi 26 mai, un peu avant trois heures de l'après-midi. Vous y assisterez, en compagnie d'un bon nombre d'institutrices et d'instituteurs parisiens, à « une audition de chants et de chœurs tirés des recueils de M. MAURICE BOUCHOR et exécutés sous sa direction, soit par les élèves-maitres, soit par des enfants de l'école annexe ». La lettre d'invitation annonce que M. Bouchor « chantera lui-même et fera précéder d'un commentaire chacune des exécutions ».

Maurice Bouchor n'a pas encore tout à fait cinquante ans, et il y en a trente qu'il a publié son premier volume de vers, les *Chansons joyeuses*, bientôt suivies du *Faust moderne*. Le vin de la jeunesse, comme dit Musset, y fermente et bouillonne, et toutes les ardeurs, toutes les énergies de cet âge s'y épanchent en rythmes éclatants. — De 1888 à 1899, année où parut sa *Chanson de Roland*, notre poète a donné les *Symboles* et les *Nouveaux Symboles*, qui sont une « histoire religieuse des croyances successives de l'humanité » ; puis une série de drames pour marionnettes où l'on trouve, au jugement de M. Lanson, « un exquis mélange de philosophie et d'émotion, un fin sentiment des antiquités et des religions » : *Tobie*, *Noël*, *la Légende de Sainte-Cécile*, *les Mystères d'Eleusis*. C'est par ce chemin de la réflexion pieuse et de la sentimentalité mystique qu'il s'est trouvé conduit à l'espèce d'apostolat laïque qu'il exerce aujourd'hui. L'évolution est curieuse, mais naturelle. M. Henri Chantavoine l'a très heureusement caractérisée dans des lignes que je reproduis :

« La piété instruite de M. Maurice Bouchor s'est plu à parcourir les temples déserts et à relever les dieux déchus. C'est là peut-être qu'il a trouvé, au fond d'une chapelle abandonnée, ce dieu sans nom auquel les Athéniens avaient dressé un autel et que l'apôtre Paul annonçait à l'Aréopage. Le souvenir des religions mortes, ces conductrices de l'ancienne humanité dans son pèlerinage sur la terre, la voix douce et forte de l'Évangile écouté avec recueillement, ont incliné de plus en plus M. Maurice Bouchor vers une conception plus large et plus humaine de l'art et de la vie. *Il a demandé à la poésie ce qu'on demandait autrefois à la religion*, d'être secourable, éducatrice, maternelle, de donner son pain blanc aux humbles, aux déshérités ; d'aider le travail des idées, des mœurs et des lois qui s'accomplit ou se prépare tous les jours autour de nous, en coopérant, elle aussi, à l'œuvre sociale de rédemption, d'assistance, de diffusion du bien et du beau que l'humanité pensante et active d'aujourd'hui poursuit sans relâche ».

Voici quatre ou cinq ans que M. Bouchor s'est imposé une tâche d'éducateur populaire à laquelle il dévoue tout ce qu'il a de force corporelle, de ressources dans l'esprit et de flamme au cœur. Il est soutenu par une foi inébranlable et qui semble devenir de plus en

plus vive : foi dans l'avenir de la démocratie, foi dans un idéal de justice et de paix fraternelles, foi aussi dans le pouvoir de l'éducation pour former les jeunes âmes et les doter d'assez de raison et de bonté pour qu'elles réalisent cet idéal en y aspirant. Or, dans cette formation des âmes à la liberté, au travail joyeux et à l'amour, il estime que la poésie a un rôle capital à jouer. C'est sous l'empire de cette conviction qu'il est devenu l'un des conférenciers et des lecteurs les plus laborieux de nos Universités populaires. Et c'est elle aussi qui a fait de lui ce missionnaire de l'art et de la morale qui parcourt incessamment la France, visite nos écoles normales les unes après les autres, pénètre et séjourne dans les humbles écoles du peuple, et, récitant, commentant et chantant, s'efforce d'éveiller partout le goût des beaux vers et des bellés chansons.

Il y travaille de plusieurs manières à la fois. Il enseigne aux maîtres, par la théorie et par l'exemple, comment on peut rendre accessibles à l'enfance les chefs-d'œuvre de notre littérature poétique. Il fait lui-même des extraits judicieux de nos plus grands poètes (de Hugo, par exemple, pour qui il a un culte particulier), les accompagne d'explications ingénieuses et de commentaires éloquents, et les publie pour l'usage de ceux qui voudront marcher sur ses traces. Désireux d'éliminer des soirées populaires les inepties et les grossièretés des cafés-concerts, il écrit à leur intention des contes pleins de sel et de sens qui font réfléchir en même temps qu'ils amusent. Enfin il compose des recueils de chants scolaires, dont il fournit les paroles et dont il emprunte la mélodie, soit à de vieux airs récoltés dans nos provinces, soit aux grands maîtres de la musique classique. C'est justement d'un nouveau recueil de ce genre qu'il s'est proposé de nous tracer, ce soir, le plan et l'esprit et de nous offrir quelques échantillons.

Le voici maintenant debout sur l'estrade, sa bonne figure sympathique mettant dès l'abord son auditoire en communication avec lui. Dans quelques instants, quand il aura terminé son préambule familier, qu'il aura commencé l'exposition de son rêve humanitaire et que la flamme de sa foi montera luire en ses yeux, son grand front inspiré et le large éventail de sa barbe lui donneront l'aspect d'un prophète.

Ah ! ce beau rêve de paix, d'égalité, d'assistance mutuelle, d'affranchissement et de bonheur pour tous, d'oubli des haines entre hommes et entre peuples, de fusion des nations en une vaste république humaine régie par le seul droit, en un mot, d'universelle amitié ! Comme il serait bon, s'y étant laissé emporter par la prédication enthousiaste de l'apôtre, d'y demeurer avec lui et de n'en jamais redescendre ! Nous en redescendrons, sans doute, quand il aura cessé de parler et que le charme sera rompu ; et la réalité avec ses laideurs, et l'histoire avec ses leçons impitoyables nous ressaisiront et ne nous laisseront plus, au lieu de la certitude triomphante, qu'un espoir précaire et troublé. Mais du moins, d'avoir monté à ces hauteurs, il nous restera d'aspirer plus forte-

ment à l'idéal contemplé, et ce sont — ne l'ai-je pas déjà dit ? — les aspirations de cette sorte qui créent le progrès, pièce à pièce, en l'appelant.

Le recueil que nous présente M. Bouchor contient un premier groupe de morceaux dont l'enchaînement forme, comme il nous le dit lui-même, le *Poème de la vie humaine*. Il en fait exécuter quelques-uns par ses jeunes assistants, après en avoir indiqué le sens et la portée morale, civique ou sociale. Ce sont :

*La bande joyeuse*, chœurs d'écoliers au jeu, composé sur un vieil air populaire ;

*Le chant des apprentis forgerons*, sur une mélodie de Schumann ;

*Au jeune citoyen*, leçon de vie civique, sur un air large et puissant de Gossec ;

*Hymne à la France*, sur une pénétrante mélodie alsacienne ;

*Hymne à l'universelle Humanité*, avec musique de Beethoven.

L'accord des paroles et du chant, des rythmes poétiques et des rythmes musicaux est parfait en chacun de ces chœurs ; aussi l'impression que l'on en ressent a-t-elle une plénitude que je ne saurais rendre.

D'autres morceaux sont de simples *chansons* qui ne visent que l'agrément. M. Bouchor est en effet un pédagogue trop avisé pour méconnaître le vieil adage de *l'utile dulci*. Nous en entendons quelques-unes qui sont charmantes de grâce naïve, d'humeur espiègle ou de juvénile entrain :

*Printemps*, air d'un Noël français ;

*La Soixantaine*, mélodie anglaise ;

*Le Tour de France*, air populaire ;

*Le Vieux roi Chou*, ancienne mélodie anglaise ; etc.

Mais cette seconde partie ne vient qu'après un intermède dans lequel le poète nous a raconté tour à tour avec esprit et émotion *l'Histoire du bonhomme Misère*, puis chanté, de sa voix vibrante et chaude, la douloureuse *Chanson du Tisserand*. Sa muse ici s'appelle la Pitié sociale et son accent a l'amertume frémissante des plaintes et des revendications prolétariennes.

Une telle audition laisse un souvenir inoubliable. Même si l'on ne suit pas M. Bouchor jusqu'au bout de ses rêveries généreuses ; particulièrement si l'on n'envisage pas de la même manière que lui la solution possible de certaines questions internationales, il est impossible que l'on n'admire pas à la fois son talent, sa belle imagination, sa richesse de cœur, la noblesse de sa pensée, son zèle d'apôtre et, par dessus tout, son évidente sincérité. (Il y a tant de faiseurs parmi nous qui recherchent leur avantage personnel par les mêmes moyens qu'il emploie pour procurer le bien général !) — Il est impossible encore que l'on ne croie pas à l'utilité et à la fécondité de son labeur — élever les petits Français en les faisant chanter ! — et que l'on ne se prenne pas à en désirer passionnément et patriotiquement le succès.

H. MOSSIER.

## L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN ESPAGNE

Vouloir prétendre à un compte rendu fidèle de l'état de l'enseignement primaire en Espagne serait bien difficile, vu les obstacles trop nombreux qui ne permettent pas de se faire une idée bien exacte de la situation pédagogique de ce pays.

Mais d'abord nous pouvons poser que cette question si importante et si travaillée chez nous de l'instruction primaire laisse beaucoup à désirer. Dans la généralité des provinces espagnoles, mais plus particulièrement dans la Galice, les Asturies, et l'Estremadoure, que j'ai visitées, tout ce qui concerne l'école primaire est bien faible. Régi par des lois trop élastiques appliquées par une autorité tracassière et peu scrupuleuse, l'enseignement primaire n'a pas même pour prospérer la ressource de compter sur un personnel enseignant suffisamment préparé pour être à la hauteur de sa tâche.

Depuis 1857, l'instruction a été déclarée obligatoire pour tous les enfants de 6 à 12 ans, mais cette loi est sans effets et les enfants qui vont à l'école sont la minorité.

Et quelles écoles allons-nous trouver ? une salle mal éclairée avec le sol en terre battue, le long des murs des bancs pour les enfants qui n'écrivent pas, au milieu, quelques rangées de pupitres à 3 ou 4 places, quelque chose d'antique, qui rappelle l'école dont parlaient nos grands pères, quelques tableaux de lecture, des images saintes et, bien en vue, un grand crucifix, sous lequel pend (ironique contraste !) une longue lanière de cuir qui est destinée à faire naître le calme en temps opportun. 3 heures le matin, 3 heures l'après midi, les enfants reçoivent chaque jour, sauf le dimanche, des notions de leur langue, les rudiments de calcul (les 4 opérations avec quelques applications à de petits problèmes). Puis on dit le rosaire et l'on apprend la « doctrine » (catéchisme). Comme méthode, on expose la leçon, après quoi la mémoire entre en jeu ; on ne fait pas appel aux facultés d'observation, c'est la mémoire qui travaille ; pour seconder le maître, les élèves les plus avancés fonctionnent comme moniteurs.

Voilà ce qui se passe dans tous les *Gueblos* espagnols, et encore faut-il trouver un village d'une certaine importance pour rencontrer le peu que j'ai nommé. Dans bien des endroits, dès la tendre enfance, les enfants vont au « campo » garder les immenses troupeaux de moutons qui sont l'unique ressource du pays.

Sur 17 ou 18 millions d'habitants, il y en a 6 ou 7 qui savent lire et c'est déjà beaucoup dire. A qui la faute ?

Tout d'abord au gouvernement qui, chaque année, rogne le plus possible le budget de l'instruction publique pour équilibrer les autres ; à l'incurie et à l'indifférence des administrations provinciales et communales qui laissent aller les choses toujours plus mal, et, finalement, à l'insuffisance du personnel enseignant.

Les deux premières considérations ne nous occuperont pas, mais la troisième davantage ; ici on demande 3 ans de préparation pour

former des instituteurs que l'on met ensuite, sans stage, sans rien de plus, directement en fonctions; même le nouveau décret royal de 1902, qui a réformé complètement l'enseignement secondaire en s'occupant des écoles normales, ne prévoit que 3 ans. Pour entrer dans un des instituts où l'on prépare les futurs instituteurs, il faut être âgé de 17 ans, justifier par un examen, de connaissances équivalant à peu près à celles de nos classes supérieures d'école primaire.

Les élèves ayant fait ces études reçoivent le diplôme de maître élémentaire de « primera enseñanza ».

Après, le nouveau maître peut continuer encore pendant deux ans pour obtenir le diplôme de maître supérieur de « primera enseñanza »; pour cela, il doit justifier des études suivantes :

La 1<sup>re</sup> année comprend :

L'Espagnol, la Pédagogie, la Géographie générale avec étude particulière de l'Europe, Arithmétique et Géométrie, Psychologie et Logique, Religion et Histoire Sainte, Gymnastique, Travaux manuels (d'après la méthode de Naàs, nouveau et facultatif).

2<sup>me</sup> année : Espagnol, Pédagogie, Géographie spéciale de l'Espagne, Algèbre et Géométrie, Morale et Eléments de Droit, Histoire universelle, Dessin, Calligraphie, Gymnastique, Travaux manuels.

3<sup>me</sup> année : Pédagogie, Physique, Chimie, Physiologie et Hygiène, Agriculture et Technique agricole, Droit et Législation scolaire, Histoire de l'Espagne, Calligraphie, Histoire naturelle, Ecole d'application.

1<sup>re</sup> année : Etudes supérieures de grammaire espagnole, Etudes supérieures de Pédagogie, Etudes des organisations scolaires étrangères, Français, Histoire de la Pédagogie, Anthropologie, Psychogénie, Etude approfondie du programme de mathématiques précédent.

Géographie commerciale et statistique, Calligraphie et Théorie de l'écriture, Dessin.

2<sup>me</sup> année : Etudes supérieures de grammaire espagnole, Etudes supérieures de Pédagogie, Français, Histoire de la Pédagogie, Physique, Technique industrielle, Hygiène scolaire et Prophylaxie, Calligraphie et Théorie de l'écriture, Dessin et Ecole d'application.

En comprenant ces deux nouvelles années d'études, la formation d'un maître espagnol demanderait cinq ans, mais bien rares sont ceux qui le font. Tous se dépêchent d'achever leurs trois ans pour essayer de trouver un poste mal rétribué, et le cercle vicieux recommence; le maître, instrument des autorités civiles comme des autorités religieuses, ne peut agir librement et faire prospérer son école; peu considéré, regardé comme un ennemi, qui arrache les enfants à leurs parents pour les torturer, cela est suffisant pour inspirer à toutes ces populations encore bien primitives une grande crainte de tout ce qui est école.

J'ai vu quelques jeunes instituteurs en fonctions; tous, frais émoulus de leur institut, sont pleins de courage et d'enthousiasme et, malgré leur faiblesse relative, pourraient hausser déjà beaucoup le niveau intellectuel de leur pays, mais ils ont à lutter contre l'indifférence des gouvernants et l'hostilité des populations.

Tous témoignent une grande admiration pour notre système scolaire, qu'ils déclarent idéal ; il nous placent, nous Suisses, à la tête du monde pour tout ce qui se rattache à l'école. Pour répondre à ces éloges, je n'ai pu que leur dire que le champ était ouvert à chacun, et que nous serions très heureux de voir ce premier rang disputé chaudement. Ce serait une preuve de plus que nous avons raison en ne négligeant pas l'instruction primaire ; mais ils m'ont répondu que cela est impossible, du moins pour eux Espagnols ; il faudrait tout changer dans leur pays ; leurs efforts sont presque inutiles, mais, malgré la situation plutôt sombre, tous osent espérer un avenir prochain ou éloigné, un rêve réalisable, que tout ce que l'Espagne intellectuelle et éclairée caresse : l'avènement de la république, qui, en détruisant complètement l'édifice monarchique, portera également le coup mortel à l'ignorance, ce qui nous permettra peut être de dire alors que l'Espagne est un pays qui commence à se relever.

S. AUBERT.

Castuera, province de Badajoz.

Les renseignements ci-dessus sont complétés par ceux du correspondant madrilène de la *Gazette de Francfort*, qui donne sur la condition des maîtres d'école de la péninsule des indications très précises.

Déduction faite des enfants âgés de moins de sept ans ; la population de l'Espagne renfermait, en 1900, quarante-sept pour cent d'illettrés. Il n'existait, dans ce pays de 18,6 millions d'habitants, que 24,262 écoles publiques, c'est-à-dire une par 767 habitants en moyenne. Le budget leur consacrait une somme de 22,7 millions de pesetas, soit en moyenne 932 pesetas par école.

Chose curieuse, se sont les campagnes qui sont le mieux favorisées sous le rapport du nombre des écoles, car les plus petits villages, ceux mêmes qui ont moins de 300 habitants, ont la leur. A Madrid, on ne compte qu'une école pour 3120 habitants ; à Barcelone, une pour 5668. Ces chiffres sont empruntés à une statistique publiée par le ministère de l'instruction publique.

Les maîtres et maîtresses d'école espagnols sont les plus mal payés de l'Europe. Tandis qu'en Serbie, le minimum du traitement est de mille francs par an, il existe en Espagne 434 maîtres et maîtresses qui ne reçoivent que cent pesetas ou moins encore annuellement. Il y a même un de ces malheureux qui touche exactement 3,12 pesetas par an, ce qui constitue un salaire de sept huitièmes de centime par jour. Un autre a 13 pesetas ; dix autres touchent chacun 45 pesetas ; 114 ont 62,50 pesetas et 254 ont 90 pesetas. Le nombre de ceux qui doivent se contenter de 500 pesetas ou de moins encore est ainsi de 7701. Le dix-huit pour cent seulement des maîtres d'école de la péninsule touche de 1000 à 3000 pesetas. C'est dans la province de Léon que les instituteurs sont le moins rétribués : la moyenne de leur traitement ne s'y élève qu'à 262 pesetas.

Le corps enseignant constitue donc un prolétariat fort malheureux en Espagne, car la vie est relativement chère dans ce pays : on y paye 1,20 pesetas le kilogramme de viande de la plus basse qualité, 0,50 le pain et 0,20 les pommes de terre. On se demande donc comment parviennent à nouer les deux bouts les 7701 maîtres et maîtresses qui, pour eux et leurs familles, ont tout au plus 500 pesetas de traitement.

Il est impossible d'ailleurs, dans les circonstances actuelles, d'exercer une surveillance efficace sur le personnel charché de l'enseignement, car en Espagne il n'y a qu'un inspecteur scolaire par province, soit, en moyenne, par 495 écoles. Dans les cas les plus favorables, une école ne peut recevoir que tous les deux



ans au plus la visite de l'inspecteur. A peine la recevra-t-elle tous les quatre, cinq ou six ans dans la province de Burgos, où l'inspecteur a 1018 écoles à surveiller ; dans celle d'Oviedo, où il en a 1218, et dans la province de Léon, où il en a 1245.

Les écoles privées, qui comptent pour un tiers dans le nombre total des écoles primaires, ne sont soumises à aucune inspection. Elles sont peu à peu et presque toutes tombées sous la direction d'ordres monastiques. On n'a de statistiques à leur sujet que jusqu'en 1885. Il y avait alors 687 écoles élémentaires où enseignaient 168 moines et 2112 nonnes. On ne saurait obtenir aucun renseignement sur la manière dont cet enseignement s'est développé des lors.

### Et cependant, elle marche !

Qui donc ? Mais, la réforme de l'orthographe. Depuis que la Commission ministérielle française est nommée, les réformistes, confiants dans la compétence des hommes qui la composent, et dans l'attente de ses décisions, n'ont pas beaucoup fait parler d'eux.

Aujourd'hui, nous arrive de Paris la nouvelle que les études de cette Commission sont terminées et qu'elle vient de charger son président, M. Paul Meyer, de rédiger le rapport qui doit être présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Ce rapport comprendra toutes les réformes orthographiques qu'il serait utile d'apporter à nos graphies. Mais, comme le public ne saurait absorber d'un seul coup tant de changements, elles seront présentées dans l'ordre d'urgence, pour que M. le Ministre choisisse celles qui devront être appliquées de suite. Bien entendu, les règles nouvelles seront de simples tolérances et il sera loisible, pendant un certain temps, d'en rester aux règles actuelles.

A.-P. D.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**Stations de villégiature et de passage.** — Le livret dont nous avons déjà parlé à maintes reprises renseigne sur les voies de communication et les curiosités, les hôtels où l'on peut séjourner dans des conditions avantageuses, avec de fortes réductions de tarif. 25 compagnies de chemins de fer ont accordé des réductions de tarifs allant du 30 au 50 %. L'ascension du Salvatore, pour ne prendre qu'un exemple, coûte 2 francs au lieu de 4 francs. Ces avantages sont accordés aux membres du corps enseignant suisse à TOUS LES DEGRÉS, moyennant le paiement des minimales finances suivantes : Entrée et livret 1 franc ; carte de légitimation (annuelle) 1 franc (2 francs pour la première année) ; à chaque nouvelle édition du livret, 50 centimes de plus.

S'adresser à M. S. Walt, à Thal, St-Gall ou à M. J. J. Niederer, à Heiden.

**Société suisse d'hygiène scolaire.** — Cette société a son assemblée générale annuelle à Berne les 11 et 12 ct. Il a été organisé en même temps une exposition comprenant des plans de bâtiments d'écoles, de mobilier scolaire, des publications et appareils se rapportant à l'hygiène scolaire ; cette exposition restera ouverte pendant trois semaines.

Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes :

1. Le banc d'école.
2. Les différentes méthodes de mensurations concernant la fatigue intellectuelle.
3. L'éclairage naturel et artificiel des salles d'école.
4. Ce que peut faire l'école en faveur de l'hygiène des dents.

Au sujet de la première des questions, nous présenterons les conclusions suivantes :

1. Plusieurs des systèmes de bancs d'écoles actuellement préconisés ont un

mécanisme trop compliqué : il y a lieu, tout en suivant les prescriptions hygiéniques à observer, de s'en tenir avant tout, pour l'école primaire, aux modèles qui offrent le plus de simplicité de fabrication.

2. Les qualités essentielles que doit présenter un banc d'école sont les suivantes :

a) Etre à deux places et construit en sept ou huit grandeurs différentes basées sur les mensurations concernant la taille et le développement graduel du corps des élèves pendant le temps de la scolarité.

b) Avoir un dossier unique, mais par contre un siège mobile pour chaque élève ; le siège aura le bord antérieur arrondi et légèrement plus bas que la partie postérieure ; dans sa construction, ainsi que dans celle du dossier, on tiendra compte d'une façon suffisante de la conformation du dos de l'enfant.

c) Etre à distance négative, c'est-à-dire que la partie antérieure du siège dépasse en avant d'environ 3 cm. la perpendiculaire allant du bord postérieur de la table au plancher.

d) Etre pourvu entre les montants d'une tablette simple sur laquelle l'élève puisse placer ses effets pendant les leçons.

e) Permettre un nettoyage complet et aussi aisé que possible de la salle d'école.

3. La teinte noire ou brune que l'on a souvent l'habitude d'employer pour le dessus du banc d'école n'est pas à recommander ; il est préférable d'utiliser un vernis qui modifie très peu la couleur naturelle du bois.

L HENCHOZ.

NEUCHÂTEL. — **Nouveau manuel de grammaire.** — Samedi 21 mai, la sous-commission chargée de la revision de la grammaire des instituteurs neuchâtelois a eu une séance laborieuse au Département de l'Instruction publique à Neuchâtel. M. Charles Neuhaus, instituteur à la Chaux-de-Fonds, chargé du travail de rédaction, avait soumis au préalable les premières épreuves aux intéressés. Diverses résolutions ont été prises qui peuvent se résumer en ces principes : s'en tenir absolument à la méthode intuitive ; — l'exemple précède la définition ; — des exercices variés et bien choisis suivront ; — le livre de lecture, les recettes du manuel-atlas interviendront dans ce travail ; — le choix est laissé à l'initiative du maître ; — le manuel de grammaire est un guide pour le débutant ; — le praticien se sert de son expérience pour faire l'exposé de ses leçons. Dans le nouveau livre, des caractères variés distingueront le texte des définitions, du développement des exercices, des remarques de la partie réservée à la dernière année d'études ; les manuels ne seront remis entre les mains des élèves qu'à leur entrée dans le degré moyen, et ils n'en revèront qu'un pendant leur scolarité.

Le communiqué ci-dessus nous fournit l'occasion de formuler à nouveau un vœu, que nous aimerions voir se réaliser le plus prochainement possible : substitution d'une grammaire française romande à la bigarrure de grammaires employées dans les diverses régions de la Suisse romande.

On a jugé utile, avec une raison absolue d'ailleurs, de s'entendre pour n'avoir plus qu'un manuel de Géographie, plus qu'un manuel d'Histoire et pouvoir éditer l'un et l'autre aux conditions les meilleures de bon marché et de bien facture. On n'eût pu agir mieux, mais que ne le fait-on pas aussi et surtout au point de vue de la Grammaire ?

Chaque canton a sa géographie locale, son histoire locale, dont les détails, les menus faits ne peuvent logiquement être enseignés qu'aux élèves même de ce canton. L'Histoire genevoise tient en quelques pages pour le petit Neuchâtelois et vice versa ; et cependant, on a réussi à tomber d'accord pour mettre au service de l'école primaire romande un seul manuel de Géographie et un seul manuel d'Histoire.

Ne serait-ce pas aussi et plus utile d'en faire autant en matière de langue française, c'est-à-dire en une matière dont l'enseignement ne peut être différent dans les régions diverses de la Suisse romande?

*Qui peut le plus, peut le moins.* Nous voulons croire que, sous peu, nous verrons paraître un manuel de Grammaire française adopté par tous les cantons romands. Ce sera là un nouveau progrès à l'actif de l'esprit d'entente qui, de plus en plus, pénètre l'école populaire romande; ce sera aussi et dans le même domaine une troisième et non moins heureuse application de cet autre proverbe éminemment suisse : « L'union fait la force ».

CH. HINTENLANG.

### CORRESPONDANCE.

Lausanne, juin 1904.

Déjà soulevée en 1899, la question d'un « Technikum » vaudois revient à l'ordre du jour. Sans vouloir la discuter au fond dans ces lignes, reconnaissant d'ailleurs qu'il est nécessaire de faire quelque chose dans l'ordre de l'Enseignement professionnel, je tiens seulement à critiquer le nom qu'on propose, introuvable dans aucun dictionnaire français.

Qu'est-ce qu'un « Technikum » ? — C'est un de ces innombrables vocables hybrides, ni latins, ni grecs, dans la formation desquels excellent nos confédérés allemands. Que le sens en soit clair pour eux et pour nous aussi, je l'admets, ce qui n'est pas toutefois une raison suffisante pour qu'ils nous l'imposent, ou que nous le leur empruntions. Nous avons déjà « Polytechnikum » établissement créé, il y a cent ans, à Paris, sous le nom d'École polytechnique, tenons-nous en là. Nos voisins de l'Ouest ont depuis fort longtemps des « Ecoles professionnelles », des « Ecoles, voire des « Conservatoires d'Arts et Métiers » des « Ecoles techniques » dont l'organisation a servi de prototype aux enviés « technikums » de la Suisse allemande. Adoptons la chose, imitons-la d'après les uns et les autres, mais que ce soit tout et qu'on nous fasse grâce de « technikum ». Il restera et nous verrons surgir encore bien assez de néologismes, la fécondité du français fédéral ne nous laisse aucune crainte à cet égard.

E. M.

#### Caisse d'assurance des instituteurs bernois.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de corriger l'erreur typographique qui s'est glissée dans mon dernier article et qui enlève tout sens à la phrase commençant par *elle peut être*. C'est *elle veut être* à la fois une Caisse d'assurance et de retraite qu'il faut lire. Plus loin « semblable », se rapportant à Caisse au singulier, n'a pas d's. Je ne sais trop si « veut » n'est pas une expression allemande. Qu'importe, elle rend ma pensée : je l'emploie sans scrupule.

Et maintenant encore un mot, s. v. p. En somme, l'œuvre inaugurée est belle. Une œuvre de solidarité — mieux vaudrait dire ici pour le moment, de charité — appelle le concours de tous les intéressés. Quoique de vues divergentes, je tiens à déclarer que je m'y associe de bon cœur. Elle sera bienfaisante aux pauvres éclopés de notre carrière. C'est déjà quelque chose. Mais cela ne suffit pas, eu égard aux sacrifices demandés, dont la grande masse ne retirera pas d'avantages directs. On s'en fatiguera.

Je prévois que cette institution ne sera viable qu'à condition, non seulement de venir en aide aux invalides, mais à celle :

- 1) d'assurer une modeste pension à *tout instituteur* qui se retire à un âge prévu, quel que soit son état de santé, ou
- 2) de lui garantir au décès le paiement d'une petite police d'assurance, au bénéfice de ses ayants-droit.

Vous remerciant pour votre hospitalité accordée à mes communications, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, l'hommage de mes meilleurs sentiments.

Reconvilier, le 5 juin 1904.

O. SAUTEBIN.

## PARTIE PRATIQUE

### Quelques procédés appliqués à l'enseignement de la langue.

(Extraits d'un des rapports du jury international à l'Exposition de Paris en 1900, sur le groupe « Education et enseignement ».)

La *composition française* est enseignée avec méthode, tout comme l'arithmétique ou la grammaire ; le choix des sujets est l'objet de sérieuses recherches ; ils sont gradués avec soin. Voici notre manière de procéder. Les élèves font un devoir sur un sujet donné sans explication préalable, afin que le travail soit bien personnel. En dehors des classes, la maîtresse corrige les devoirs à l'encre rouge et les annote, c'est la correction individuelle. A la leçon suivante a lieu la correction générale. La maîtresse signale les points qui ont été généralement faibles, les omissions, les fautes de style ; par ses interrogations, elle amène les élèves à corriger elles-mêmes le devoir, à trouver les idées, à redresser les fautes. Après cette correction raisonnée, l'élève juge son propre travail et accepte plus volontiers sa note. La distribution du cahier étant faite, la maîtresse dicte un plan du devoir, elle lit lentement le corrigé qu'elle fait elle-même ou qu'elle prend dans la littérature, dicte au besoin un passage du corrigé et les meilleurs passages des devoirs des élèves. Chaque devoir de composition française se compose donc : 1<sup>o</sup> du devoir personnel de l'élève ; 2<sup>o</sup> du plan dicté par le professeur ; 3<sup>o</sup> de la lecture ou de la dictée du corrigé ; 4<sup>o</sup> des bons passages pris dans les devoirs des élèves.

Un sujet sérieux, développement d'une maxime morale, explication d'un proverbe, alterne avec un sujet d'admiration, tel que ceux-ci : le marché aux fleurs, le mistral, le marchand de marrons, visite à un musée de peinture, etc. Les élèves font un devoir écrit par semaine, mais elles ont aussi une heure de composition orale. Après l'énoncé du sujet, il est laissé quelques minutes de réflexion aux élèves et on les interroge ensuite. Elles développent ainsi le sujet de vive voix, comme elles l'auraient fait par écrit ; ce travail est bien plus difficile que le devoir écrit, mais il est très profitable, il éveille les esprits paresseux et habitue l'élève à s'exprimer correctement.

Dans la leçon dite de *composition orale*, il s'agit tantôt d'analyser un tableau, tantôt de définir des termes abstraits, tantôt de rechercher les idées d'une belle lecture que la maîtresse vient de faire. Nous varions ces exercices pour rendre cet enseignement attrayant. Persuadée que c'est surtout par la lecture que nous acquérons, nous avons, presque dès la création de l'école, fondé une bibliothèque scolaire.

Pour obliger les élèves à lire avec attention, j'ai imaginé le cahier de lectures. C'est un petit recueil où l'élève recopie les passages de ses lectures qui lui plaisent le mieux. Pour enrichir son recueil elle glane partout, dans le livre de la bibliothèque qu'on lui prête tous les quinze jours, dans le livre de lecture de la classe, dans ses lectures morales, dans ses dictées. Tout en lisant, elle est à la recherche du joli passage, de la bonne pensée, de l'expression pittoresque ou

délicate, et elle lit attentivement. Au cours de sa lecture, elle annote le passage qu'elle recopiera, veille à ce que la coupure ait un sens complet et donne un titre approprié. Cet exercice, que l'élève fait avec plaisir, produit d'excellents résultats : il habitue l'élève à la réflexion, il discipline l'esprit, fait acquérir de nouvelles connaissances, apprend à la petite lectrice à lier une idée à l'autre et devient, par conséquent un précieux auxiliaire pour la composition française.

Aux lectures que l'élève fait seule pour se récréer, il faut ajouter les leçons de lecture expliquée faites en classe sous la direction du professeur et les leçons de récitation de morceaux choisis, qui ont pour but de faire connaître aux élèves les chefs-d'œuvre de la littérature. Souvent la dictée d'orthographe est littéraire, et après l'analyse grammaticale ou logique des principales phrases, le professeur fait expliquer le texte au point de vue des idées et de la composition. Enfin, par l'étude raisonnée de la grammaire et de l'orthographe, par la composition française, par les lectures variées, nous nous efforçons de faire connaître à fond à nos élèves leur langue maternelle. Cette connaissance est assurément celle qui leur servira le plus, et cette étude approfondie sera un excellent moyen d'éducation intellectuelle et morale.

(Rapport de M<sup>me</sup> COLLOMBEL, directrice d'une école primaire supérieure de jeunes filles, à Marseille).

## DICTÉES

*Degré intermédiaire.*

### **Les grimpeurs.**

Le nom de grimpeur est connu depuis très longtemps. Il caractérise la manière de vivre de certaines espèces d'oiseaux qui passent leur vie à grimper le long de la tige des arbres pour y faire la chasse à des insectes qui ont élu domicile sous l'écorce ou dans les anfractuosités de celle-ci. — Les grimpeurs ont le corps allongé, le cou court, la tête grande, le bec très long, fort et conique; les ongles sont recourbés et acérés. La queue offre des formes variées, elle devient même un organe de soutien et leur permet de s'appuyer sur les faces verticales le long desquelles ils grimpent. Les principaux représentants de cet ordre sont les pics, les grimpereaux, les huppés et les coucous. Tous ces oiseaux habitent de préférence les grandes forêts dont ils sont les meilleurs gardiens. Les pics, en particulier, doivent être pour nous des oiseaux sacrés, inviolables, à cause des importants services qu'ils rendent à la sylviculture.

### **Le grimpereau bleu.**

Le grimpereau bleu ou pic bleu, ainsi nommé à cause de la couleur de son dos est bien fait pour attirer l'attention de l'homme. Il est remarquable par son activité. Il n'est pas une minute en repos. Il grimpe à un arbre, il le contourne, il monte, il descend; il court le long d'une branche, ou bien s'y suspend, le corps en bas. Il enlève un morceau d'écorce, il frappe le tronc de son bec, il s'envole et ne s'interrompt que pour faire entendre sa voix. Il se nourrit d'insectes, d'araignées, de graines, de baies. Il avale du sable pour faciliter la digestion. Il prend les insectes sur les branches, il les retire de leurs cachettes, il les saisit au vol, il les dévore. — Cet oiseau niche dans les trous d'arbres creux, dans les crevasses des murs. Il mure l'entrée de son nid et n'y laisse qu'un trou juste suffisant pour pouvoir passer. Il fait cet ouvrage avec de l'argile qu'il mouille,

pétrit et agglutine ; il apporte successivement dans son bec de petits morceaux de terre, les imprègne de salive et les fait tenir. La paroi ainsi construite est résistante et le nid est à l'abri des ennemis.

A. C.

## RÉCITATION

*Degré intermédiaire.*

C'est dans votre intérêt que je vous le répète :  
Si vous faites du mal, chacun vous en fera ;  
Si vous faites du bien, chacun vous le rendra.  
Il faut traiter autrui comme on veut qu'il nous traite.  
Il n'y a nul état, nulle profession  
Où, si l'on est honnête, on ne soit honorable.  
Ne prisons pas les gens par leur condition,  
Mais par ce que leur cœur peut avoir d'estimable.  
Dans la plus grande chose ou dans la plus petite,  
L'orgueil ne veut jamais convenir qu'il a tort.  
C'est, lorsqu'il réussit, l'effet de son mérite ;  
S'il ne réussit pas, c'est la faute du sort.

(L. D.)

J.-J. RAPET.

*Degré inférieur.*

### La rose et le papillon.

— Belle rose, toute fleurie,	— Gai papillon, dit la fleurette,
Ah ! permettez, je vous en prie,	Viens sur ma blanche collerette
Que je vienne puiser chez vous	Et puise, à ton aise, chez moi,
Un peu de votre miel si doux !	Miel et parfum, tout est pour toi.

Le joli papillon, tout doucement, se pose  
Sur le pétale blanc de la gentille rose ;  
Il butine le miel, et quand il a fini,  
Il s'envole gaîment en disant : « Grand merci ».

(Communiqué de E. N.).

## ARITHMÉTIQUE

Sous le titre *Un paquet de ficelles*, M. Félix Martel indique dans l'*Annuaire de l'enseignement primaire en France*, de 1904, quelques trucs fort ingénieux pour calculer rapidement de tête. En voici un, par exemple, sur la multiplication, qui amusera aussi bien les maîtres que les jeunes élèves.

La multiplication ! Ce mot éveille tout de suite dans nos esprits le souvenir de la fameuse « table » qu'enfants nous avons apprise jadis avec tant de peine. Pas gaie cette table de Pythagore, surtout si l'on se borne (et c'est la pratique habituelle) à faire réciter les produits des dix premiers nombres multipliés les uns par les autres !

Cette espèce de litanie est étrangement fastidieuse et pour l'instituteur et pour les écoliers. On peut en éviter la monotonie à l'aide de procédés qui rendront l'opération sensible et donneront à l'enseignement un caractère concret, intuitif : par exemple, on se servira des boules du boulier ; on emploiera des bûchettes, des haricots, des cailloux que chaque élève, suivant les indications qui lui seront fournies, disposera devant lui sur la table, de façon à obtenir, à constituer lui-même, à voir se former sous ses yeux tel ou tel produit à trouver. Mais on peut se passer même de tout autre secours que de celui des instruments dont la nature elle-même nous a munis, c'est-à-dire de nos doigts, pour une partie au moins de la table de multiplication, et précisément pour celle que les enfants ont le plus

de peine à retenir : la multiplication par 6, 7, 8, 9. Voici le procédé que peu d'instituteurs, d'après ce que nous avons pu constater, connaissent et dont nous recommandons l'emploi. (Ce moyen ne nous paraît recommandable que comme aide-mémoire, pour vérifier les résultats obtenus par la méthode rationnelle. Il est bon de se souvenir que les procédés artificiels, les trucs ou *ficelles* sont dangereux lorsqu'on s'en sert comme instruments d'instruction et d'éducation ; ils ne sont utiles qu'à titre de corollaire ou de sanction. U. B.)

Il y a tout d'abord une petite convention à établir. On fait lever aux enfants une main, le poing fermé, puis on leur dit de lever le pouce seul, et il est entendu qu'on représentera ainsi le nombre 6 ; pour représenter 7, on lèvera deux doigts, le pouce et l'index ; pour représenter 8, trois doigts, le pouce, l'index et le médius ; pour représenter 9, quatre doigts, le pouce, l'index, le médius et l'annulaire, le petit doigt seul restant baissé. Il faudra, pour éviter ensuite des embarras, des erreurs ou des hésitations, bien habituer les élèves à ce mode de représentation conventionnelle. Ce n'est pas long : quelques exercices collectifs, puis individuels, suffisent à cet effet.

Une fois nos élèves ainsi stylés, rien de plus facile que de leur faire trouver sur leurs doigts les produits suivants :

$$6 \times 8 ; 6 \times 9 ; 7 \times 7 ; 7 \times 8 ; 7 \times 9 ; 8 \times 6 ; 8 \times 7 ; 8 \times 8 ; 8 \times 9 ;$$

$$9 \times 6 ; 9 \times 7 ; 9 \times 8 ; 9 \times 9.$$

Vous leur faites lever en l'air les deux mains et représenter, comme il vient d'être dit, les deux nombres à multiplier.

*Autant* ils auront aux deux mains *de doigts levés, autant* ils auront de *dizaines* dans le produit cherché. Quant au chiffre des unités de ce produit, ils l'obtiendront en multipliant le nombre de doigts baissés à une main par le nombre de doigts baissés à l'autre main.

Exemples : soit à trouver le produit  $6 \times 8$ .

$6 = 1$ doigt levé,	
$8 = 3$ doigts levés : $3 + 1$ , soit 4 doigts levés, donc 4 dizaines . . . . .	40
$6 = 4$ doigts baissés,	
$8 = 2$ doigts baissés : $4 \times 2$ , soit 8 unités . . . . .	8
	48

Autre exemple :  $9 \times 9$ .

$9 = 4$ doigts levés,	
$9 = 4$ doigts levés : $4 + 4$ , soit 8 doigts levés, donc 8 dizaines . . . . .	80
$9 = 1$ doigt baissé,	
$9 = 1$ doigt baissé : $1 \times 1$ , soit 1 unité . . . . .	1
	81

Remarquez bien que pour les doigts levés on *additionne*, pour les doigts baissés on *multiplie*. L'observation est importante, car c'est là, l'expérience vous le montrera vite, que la plupart de vos écoliers se tromperont.

Vous pouvez employer le même procédé pour obtenir les produits  $6 \times 6$  et  $6 \times 7$  ou  $7 \times 6$ . Cependant notons ici une petite variante. Le nombre de doigts levés ne vous donnera plus alors exactement le nombre des dizaines du produit : il vous manquera une dizaine qui vous sera fournie par le produit des nombres de doigts baissés à l'une et à l'autre main ; quand vous ferez la somme des dizaines et des unités, vous aurez bien le produit que vous cherchez.

En effet, soit le produit  $6 \times 6$  à chercher :

$6 = 1$ doigt levé,	
$6 = 1$ doigt levé : $1 + 1$ , soit 2 doigts levés, donc 2 dizaines . . . . .	20
$6 = 4$ doigts baissés,	
$6 = 4$ doigts baissés : $4 \times 4$ , soit 16 unités . . . . .	16
	36

$6 \times 7$  :  
 $6 = 1$  doigt levé,  
 $7 = 2$  doigts levés :  $1 + 2$ , soit 3 doigts levés, donc 3 dizaines . . . 30  
 $6 = 4$  doigts baissés,  
 $7 = 3$  doigts baissés :  $4 \times 3$ , soit 12 unités . . . . . 12  
42

L'Éducateur publiera une démonstration arithmétique ou algébrique de ce procédé, si quelque lecteur veut bien la lui fournir. U. B.

### COMPTABILITÉ ÉLÉMENTAIRE.

#### Prix d'une paire de bas.

II<sup>e</sup> LEÇON. — Nous chercherons aujourd'hui ce que la paire de bas de ma grande sœur a coûté à maman. Vous me direz d'abord de combien de choses j'ai besoin pour les faire. Voyons, Rose. — Il faut du coton. — Bien. Comment employons-nous le coton ? En écheveau ou en peloton ? — En peloton. — Combien faut-il de pelotons pour une petite paire de bas ? Un seul. — Mais pour de grands bas, presque 3 fois plus grands ? — Il faudra alors 3 pelotons. — En général, nous faisons un peloton avec un écheveau. Si j'ai acheté du coton à 40 centimes l'écheveau, quelle somme dépenserai-je ?

3 fois 40 centimes = 1,20 franc.

Maintenant que nous avons nos 3 pelotons, que nous faut-il encore ? — Des aiguilles. — Combien ? — 5. — Comment appelle-t-on ces 5 aiguilles ? — Un jeu. — Un jeu de bonnes aiguilles coûte 20 centimes. Mais avec un jeu on peut tricoter plusieurs paires de bas. Comptons pour les aiguilles le  $\frac{1}{4}$  de la dépense = 5 cent.

Les petits et les grands enfants usent beaucoup leurs bas ; ils font souvent d'immenses trous... à quelle place ? Au talon. — Pour qu'il soit moins vite usé, maman achète encore quelque chose que nous employons pour tricoter le talon. C'est une petite pelote que vous appelez ? — « Le bout. » — Et qui coûte ? 10 centimes.

Avons-nous maintenant tout ce qu'il nous faut ? — Oui, mademoiselle. — Alors, comptons toutes nos dépenses :

3 écheveaux à 40 centimes = fr.	1,20
Pour les aiguilles	0,05
1 bout	0,10
Total	<u>fr. 1,35</u>

#### Prix du chapeau de ma petite sœur.

III<sup>e</sup> LEÇON. — Maman a acheté un chapeau pour ma petite sœur Juliette ; elle va nous dire combien elle a payé ce chapeau qu'elle a garni elle-même ; car elle est économe, notre maman.

Je suis allée dans une fabrique acheter une paille. Combien pensez-vous qu'elle m'ait coûté ? — 20 centimes. — Non, un peu plus cher pourtant. 1,50 fr.

J'ai acheté ensuite du ruban pour le garnir. Il coûte 70 centimes le mètre ; j'en ai 2 mètres. Cela fait 2 fois 70 centimes = 1,40 fr.

Je dois encore garnir le fond du chapeau avec une légère étoffe qui me coûte 15 centimes.

Que manque-t-il ? — Rien. — Si, il manque un élastique. — Bien. — Cet élastique coûte 10 centimes le mètre. Un demi-mètre coûtera ? — 5 centimes.

Cette fois-ci, nous avons tout ce qu'il nous faut. Comptons toutes nos dépenses :

La paille	fr. 1,50
Le ruban	» 1,40
La coiffe	» 0,15
L'élastique	» 0,05
Total	<u>fr. 3,10</u>

A. MAYOR.



## VARIÉTÉ

### Boutade contre le moineau.

Voilà, certes, le plus citadin des volatiles, presque dépaysé au sein de la campagne : pour un seul égaré dans les bois, il s'en trouve vingt, au moins, sur les toits et les cheminées, sans compter ceux qui encombrent nos rues, où leur glou-tonnerie audacieuse se jette sur la miette de pain à peine tombée de la main de l'écolier, mange l'avoine au museau même du cheval, et picore les grains épars sur le pavé entre les jambes du marchand de blé de la Grenette.

Comme il vit au milieu des cités, souvent il ne voit d'autres fleurs que celles écloses sur nos fenêtres, d'arbres que ceux qui végètent à l'ombre humide de nos cours, et de légumes que ceux qui se vendent dans nos marchés.

Le moineau est essentiellement larron, sensuel et fainéant ; peut-être ses mœurs relâchées, qui l'ont fait consacrer à Vénus, puis atteler à son char, sont-elles dues aux mauvais exemples que les villes étalent à ses yeux : peut-être lui a-t-on concédé cette occupation mythologique à défaut de toute autre plus réelle dont il s'affranchit, s'emparant sournoisement du nid tout fait des hirondelles, plutôt que de prendre la peine d'en construire un lui-même.

C'est un vrai cosaque, moins la lance, sans cesse à la maraude et d'une effronterie pillarde qui défie celle des plus subtils filous.

Ce goût pour le vol est tellement inné chez lui qu'il ne saurait trouver quelque saveur à ce qu'il croirait lui être donné, et qu'il n'apprécie ce qu'il dévore que lorsqu'il est bien sûr de l'avoir dérobé.

Je serais même tenté de croire que l'anxiété qui suit une mauvaise action est une condition hygiénique nécessaire à l'accomplissement de sa criminelle digestion ; de là, cette précipitation fiévreuse qu'il met à engloutir des morceaux d'une dimension sans rapport avec l'exiguité de son col, le long duquel on les voit péniblement descendre peu à peu dans ses entrailles, vraies receleuses en pareil cas.

Chaque oiseau a un chant plus ou moins harmonieux qui lui est propre, chacun d'eux fournit une note joyeuse à ce concert général que le printemps fait éclater dans les airs ; le moineau seul n'a qu'un cri piaillard, cri d'une criminelle joie quand il fond sur un butin quelconque, ou bien cri de combat lorsqu'il prélude brutalement à ses innombrables amours, en déplumant ses rivaux à coups de bec.

Libertin, taquin, escroc, égoïste avec ses pairs, incapable de croire à la générosité d'autrui, tel est cet oiseau qui vit à nos portes, souvent se glisse sous nos toits, où nul, sans doute, ne songerait à l'accueillir pour son mérite, mais qui peut se croire autorisé à s'y introduire lui-même en les voyant abriter tant de *vilains moineaux* qui lui ressemblent.

(Communication de A. Cuchet.)

PETIT-SENN.

**Errata.** — Lire dans le précédent numéro, page 366 :

« Des exercices élémentaires de *décoration* serviront », au lieu de « Des exercices élémentaires de *dessin* serviront ».

Dans l'alinéa concernant la feuille d'oranger :

« *Cet arbre* peut être rangé », au lieu de « *il* peut être ».

# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

**BEX.** — L'un des postes de pasteur de la paroisse de Bex est au concours.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'instruction publique et des cultes, jusqu'au 14 juin prochain, à 6 heures du soir.

### PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

**RÉGENTS: Le Mont sur Lausanne** (Petit Mont 1<sup>re</sup> classe primaire): fr. 1600, logement, jardin et plantage, plus 5 st, bois pour le chauffage de la salle l'école; 21 juin.

**RÉGENTES: Commugny** (semi enfantine et ouvrages); fr. 650, logement, jardin et combustible pour le chauffage personnel de la maîtresse; 17 juin. —

**Montreux-les-Planches:** fr. 1350 et un petit logement; 17 juin. — **Pully:** (enfantine et ouvrages): fr. 900 pour toutes choses. Le bois nécessaire au chauffage de la classe est à la charge de la commune; 17 juin. — **Yverdon:** fr. 1300 à 1800 suivant années de services dans le canton; 17 juin.

## \* Au Vêtement Moderne \*

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

### VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnetts

Vêtements cérémonie, Complots pour Velocemans et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

= Pèlerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie =

VÊTEMENTS SUR MESURE



### *Le cours normal de gymnastique pédagogique*

qui doit avoir lieu à **Genève** est fixé définitivement du 11 au 30 juillet. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 20 juin par les directeurs soussignés.

E. HARTMANN, Lausanne.

CH. BORNAND, Genève.

# TRIENT

Nouvellement restauré, séjour ravissant et tranquille.

Forêts de sapins à proximité de l'hôtel.

# HOTEL-PENSION

Promenades faciles et variées.  
Chambre noire, cuisine soignée.

**Albert GAY, prop.**

# DES ALPES

# La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

**R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)**

*Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896*

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour  
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

**SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE**

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

**H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.**

---

## RESTAURANT DE TEMPÉRANCE

en face de l'église Saint-Laurent,

**LAUSANNE**

Boissons sans alcool. — Consommations de premier choix.

Cuisine soignée. — Menus variés. — Diners complets depuis **fr. 0,60.**

**Thé, Lait, Café, Chocolat.**

**Sirops, 0,15 c. — Limonade, 0,20 c. — Glaces.**

*Spécialité de gâteaux aux fruits.*

**Grande salle indépendante pour Sociétés.**

E. BADAN.

	<b>Vêtements confectionnés</b> et sur mesure POUR DAMES ET MESSIEURS	
<b>J. RATHGEB-MOULIN</b> Rue de Bourg, 20, Lausanne		
	Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises. Draperie et Nouveautés pour Robes. Linoléums. Trousseaux complets.	

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

## XX<sup>me</sup> Cours fédéral de gymnastique pour instituteurs.

Le cours de perfectionnement pour instituteurs de la Suisse romande aura lieu cette année-ci à Genève, du 6 au 27 juillet, sous la direction de MM. E. Hartmann, Lausanne, et Ch. Bornand, Genève.

Les instituteurs, candidats au brevet, moniteurs-chefs et moniteurs d'une section fédérale de gymnastique peuvent y participer.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juin par les directeurs soussignés.

Le programme du cours comprend l'étude théorique et pratique du manuel de gymnastique pour les garçons. Le nombre maximum des participants est fixé à quarante. Les personnes admises à participer au cours seront tenues de le suivre en entier; aucune participation partielle ne sera acceptée.

La participation au cours est gratuite. Toutefois les participants auront à pourvoir à leur entretien pendant la durée du cours. La direction du cours fera les démarches nécessaires pour chercher à procurer une bonne pension et un logement confortable aux conditions les plus avantageuses.

Le Département militaire fédéral allouera à chaque participant une indemnité journalière de fr. 2.50, plus les frais de voyage en III<sup>e</sup> classe. A part cela, les cantons qui auront des représentants au cours ont été invités à les indemniser également au moyen d'une allocation s'élevant au minimum au même chiffre.

Le lieu de réunion des participants sera communiqué ultérieurement.

Genève et Lausanne, le 16 mai 1904.

*Les Directeurs du cours :*

E. HARTMANN, Lausanne.

CH. BORNAND, Genève.

Au nom du Comité central de la Société fédérale de gymnastique :

*Le Président, H. RITTER.*

### J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

*Même maison rue St-Pierre, 15*

#### Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc

#### Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.



### FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

### CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

#### COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

*Chevallaz Cercueils, Lausanne.*

# MUSIQUE CHORALE

## LES SUCCÈS DES CONCOURS

### Dernières Nouveautés parues :

- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| <i>Kling.</i> Scènes estivales (imposé à Grenoble). | <i>Bischoff, J.</i> Cœlum verum.      |
| <i>North, C.</i> A la patrie.                       | » Gloire au génie.                    |
| » Chant d'automne.                                  | <i>Doret, G.</i> Légende.             |
| » Il n'est soleil si radieux.                       | <i>North, C.</i> Paix sur la terre.   |
| » Prière pour la Patrie.                            | » Chant du soir.                      |
| » C'était un beau jour.                             | » Un pour tous, tous pour un !        |
| » J'aimais à l'entendre.                            | <i>Pantillon, G.</i> Chant de deuil.  |
| » Aubade.   | <i>Thibaud, A.</i> Pâques.            |
| » Le cantique de la Suisse.                         | <i>Lépagnole.</i> Barcarolle d'amour. |
| » Petit ruisseau.                                   | » A travers les saisons.              |

### Choix des meilleurs numéros du RÉPERTOIRE CHORAL.

- |  |  |
|--|--|
| <i>Dénéziat, A.</i> Les nuages.          | <i>Plumhof, H.</i> La chanson des étoiles. |
| <i>Bischoff, J.</i> Chant de retour.     | » Renonce à tout.                          |
| <i>North, Ch.</i> Travail et Patrie.     | » Chant de printemps.                      |
| » Le Mai.                                | » Patrie et bonheur.                       |
| <i>Uffoltz, P.</i> Le lac.               | » Petit oiseau.                            |
| <i>Rotzenberger, A.</i> Bienvenu.        | <i>Danhauser, A.</i> Le retour des marins. |
| <i>Ganz, R.</i> Cadets de Gascogne.      | <i>Kling, H.</i> Les voix du lac.          |
| <i>Colo-Bonnet.</i> Pour les petits.     | <i>Muller, C.</i> Nocturne.                |
| » Pour la Patrie.                        | <i>Siegert, F.</i> Départ matinal.         |
| » Chœur patriotique suisse.              | <i>Metzger, E.</i> Hymne suisse.           |
| <i>Munzinger, E.</i> Tout passe.         | » Le pays natal.                           |
| <i>Berlioz.</i> Chant des bretons.       | <i>Lauber, J.</i> Hymne aux astres.        |
| » » guerrier.                            | <i>Mayor, C.</i> Réveil de printemps       |
| <i>Mayr, S.</i> Sainte-Cécile.           | » Chanson de printemps.                    |
| <i>Munzinger, E.</i> Départ.             | » Chantons ! chantons !                    |
| » Les flots du Rhin.                     | <i>Meister, C.</i> Pour la liberté.        |
| » Beau mois de mai.                      | » Chant de fête.                           |
| <i>Kling, H.</i> Triomphe de la Liberté. | <i>Mendelssohn.</i> Chant de fête.         |
| » Sainte Lumière.                        | <i>North, C.</i> Alpes et Liberté.         |
| <i>Denoyelle, V.</i> Chœur printanier.   | » L'angelus.                               |
| <i>Hochstetter, C.</i> Le soir.          | » Loin du pays.                            |
| » Berceuse.                              | » Renouveau.                               |
| » Le Père des Alpes.                     | » Là-Haut.                                 |

Tous ces chœurs, ainsi que ceux des Répertoires Français ou Allemands, sont envoyés **en examen**.

Immense choix de Chœurs mixtes, Chœurs de Dames et Enfants.

# FOETISCH FRÈRES, A LAUSANNE

Editeurs spécialistes de Musique Chorale.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL<sup>me</sup> ANNÉE. — N° 25.

LAUSANNE — 18 juin 1904.



# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

---

## COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

---

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

<b>Genève.</b>		<b>Valais.</b>	
MM. <b>Baatard</b> , Lucien, prof.,	Genève.	MM. <b>Blanchut</b> , F., inst.,	Collonges
<b>Rostler</b> , William, prof.,	Genève.	<b>Michaud</b> , Alp., inst.,	Bagnes.
<b>Groscurin</b> , L., prof.,	Genève.	<b>Vaud.</b>	
<b>Pesson</b> , Ch., inst.	Céligny.	MM. <b>Cloux</b> , J.,	Lausanne.
<b>Jura Bernois.</b>		<b>Jayet</b> , L.,	Lausanne.
MM. <b>Fromalgeat</b> , L., inst.,	Saignelégier.	<b>Magnin</b> , J.	Lausanne.
<b>Duvoisin</b> , H., direct.,	Delémont.	<b>Martin</b> , H.,	Lausanne.
<b>Gylam</b> , A., inspecteur.	Corgémont.	<b>Visinand</b> , L.,	Lausanne
<b>Baumgartner</b> , A., inst.,	Bienne.	<b>Rochat</b> , P.,	Yverdon.
<b>Chatelain</b> , inspecteur,	Porrentruy.	<b>Faillettaz</b> , C.,	Arzier-Le Muids.
<b>Mœckli</b> , inst.,	Neuveville.	<b>Briod</b> , E.,	Lausanne.
<i>Vacat.</i>		<b>Cornamusaz</b> , F.,	Trey.
<b>Neuchâtel.</b>		<b>Dériaz</b> , J.,	Baulmes.
MM. <b>Brandt</b> , W., inst.,	Neuchâtel.	<b>Collet</b> , M.,	Brent.
<b>Decreuse</b> , J., inst.,	Boudry.	<b>Visinand</b> ,	La Rippe.
<b>Rusillon</b> , L., inst.,	Couvet.	<b>Perrin</b> , M.,	Lausanne
<b>Amez-Droz</b> , E., inst.,	Villiers.	<b>Magnenat</b> ,	Oron.
<b>Barbier</b> , C-Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	<b>Tessin.</b>	
<b>Perrenoud</b> , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	M. <b>Nizzola</b> , prof.,	Lugano.

### Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zurich

## Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. <b>Quartier-la-Tente</b> , Ed., président honoraire,	Neuchâtel.	MM. <b>Hoffmann</b> , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
<b>Latour</b> , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	<b>Perret</b> , C., inst., trésorier,	Lausanne.
<b>Rossetet</b> , F., inst., vice-président,	Bevaix.	<b>Guex</b> , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

# Collège Cantonal

Les examens du Collège cantonal commenceront **vendredi 21 juin**, à 7 heures, pour les élèves de 1<sup>re</sup> classe ; **samedi 2 juillet**, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes du collège ; **lundi 4 juillet**, à 7 heures, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI<sup>e</sup>) ; âge requis : 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante. Le programme des examens d'admission dans la VI<sup>e</sup> classe sera envoyé par le directeur à toutes les personnes qui en feront la demande.

H32354L

Le directeur recevra les inscriptions du *lundi 20 juin au samedi 25 juin*. Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers les examens de sortie de 1<sup>re</sup> (*vendredi 24 juin*) ; une finance de 20 fr. sera exigée.

Les élèves sortant des Collèges communaux devront envoyer au directeur, avant le 15 août, leurs certificats d'études pourvus du visa du Département de l'Instruction publique.

Ouverture de l'année scolaire 1904-1905 *mardi 30 août*, à 2 heures de l'après-midi.

Le directeur,  
F. PAYOT.

Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, éditeurs, Lausanne

# HISTOIRE DE LA SUISSE

par W. ROSIER, professeur

Mise en vente de la première partie de l'HISTOIRE SUISSE (*des temps primitifs jusqu'en 1315*) de M. W. Rosier, professeur, telle qu'elle a été remise aux élèves du degré intermédiaire des Ecoles primaires du Canton de Vaud. Petit in-4° de 48 pages, illustré de 78 gravures et de 3 cartes en couleur.

Prix : fr. 0,75 l'exemplaire broché.

# TRIENT

Nouvellement restauré, séjour ravissant et tranquille.

Forêts de sapins à proximité de l'hôtel.

# HOTEL-PENSION

Promenades faciles et variées.  
Chambre noire, cuisine soignée.

Albert GAY, prop.

# DES ALPES

## On cherche pension pour jeune homme de 17 ans

de mi-juillet jusqu'au commencement de septembre, de préférence dans famille d'instituteur à la campagne. Adresser les offres à M. Chr. Christoffel, prof. Coire.

# Institut pour

Directrice : M<sup>lle</sup> WENTZ

Villa Verte, Petit-Lancy  
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

# Bègues

Consultations  
tous les jours  
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.



# THÉS O- MI- TO

## J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

### Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

### Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

### Le cours normal de gymnastique pédagogique

qui doit avoir lieu à **Genève** est fixé définitivement du 11 au 30 juillet. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 20 juin par les directeurs soussignés.

E. HARTMANN, Lausanne.  
CH. BORNAND, Genève.

## P. BAILLOD & C<sup>IE</sup>

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVREURIE

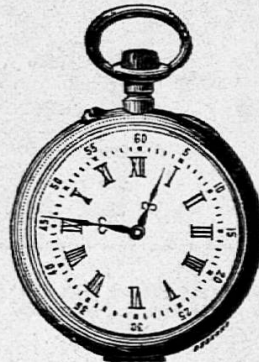


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ  
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

*Prix modérés — Garantie sur facture.*

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

*Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.*

*Montre unioniste, croix-bleue.*

*Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.*